



LETTRE AUX ELUS

Mesdames et messieurs les sénateurs, députés, conseillers régionaux et généraux et maires, conseillers municipaux

Les syndicats de la DIRECTION des SERVICES FISCAUX et du TRESOR des ALPES-MARITIMES tiennent à vous informer de la façon dont nos directions, bientôt fusionnées en une seule et même Direction Départementale des Finances Publiques, envisagent de mettre en place les Services des Impôts des Particuliers (SIP) à NICE.

Cette mesure emblématique de la réforme de l'Etat avait été annoncée comme une amélioration de la qualité des services pour les contribuables .

Nous pouvons reconnaître que pour les usagers trouver en un seul lieu les services auxquels ils déclarent leurs impôts et les services auprès desquels ils les acquittent représentent un progrès en matière de service public ; les conditions dont le rapprochement est envisagé à NICE permet d'affirmer que loin de conduire à une amélioration du Service Public, il produira une dégradation des conditions d'accueil.

En effet, notre direction veut à la fois :

- fermer les sites de NICE-ARENAS et NICE-DURANTE
- installer cinq Services des Impôts des Particuliers à NICE-CADEI
- installer un Service des Impôts des Particuliers à THIERS
- éclater les trois Trésoreries actuelles de NICE entre les six services précités

Cela conduirait à placer le site de CADEI dans une situation impossible du point de vue de l'accueil, la réception aujourd'hui s'élève à environ 150000 personnes par an .

En regroupant sur ce site la majorité de la réception des Trésoreries le nombre de personnes serait inacceptable.

Les locaux sont difficilement aménageables pour créer un espace d'accueil digne de la 5ème ville de France.

En outre la rue Joseph Cadéi est étroite. La circulation est déjà perturbée par les contribuables aujourd'hui et sera totalement paralysée demain .

Ainsi, le projet de l'administration contribuerait à la naissance d'un point noir routier dans ce quartier.

Il provoquera des files d'attente comme on peut les connaître à Pôle Emploi, à la Poste et partout où la fusion des services à marche forcée a conduit à concentrer sur un même lieu des activités qui étaient dispersées .

Dans une période de crise économique grave et où les contribuables ont encore plus besoin d'une écoute attentive, ce projet va à l'encontre de relations apaisées entre les contribuables et l'administration.

D'autres projets sont possibles en se servant tout simplement des structures existantes, comme par exemple créer un SIP à NICE DURANTE et un à THIERS et n'en implanter que quatre à CADEI .

Il permettrait une meilleure qualité des accueils où ni les contribuables, ni les agents ne seraient entassés, une circulation plus fluide, un service public plus digne pour toute la population .

Aidez-nous à faire entendre raison à notre administration. Le précédent fâcheux de la fermeture de NICE GAMBETTA qui a conduit à un engorgement de l'accueil et un allongement des temps d'attente dans les autres CDI de Nice notamment à Cadéi, devrait inciter à une grande prudence dans la mise en place de ces nouvelles fusions de services.

Les niçois et les habitants des communes de l'arrière pays ont le droit eux aussi à un accueil digne et de qualité .

Nous comptons sur votre intervention dans l'intérêt de vos administrés .

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs à l'assurance de notre considération distinguée.

Secrétaires

FO
Philippe CINQ

CGT
Odile GIRARD-PAGOLA /Thierry COVILI

CFDT
François FEBBA